

Rapport sur la thèse de sciences de l'éducation présentée par Paul SCHEFFER

Le travail de thèse de sciences de l'éducation présentée par Paul Scheffer est un travail important tant par la pertinence du sujet que par les conséquences qu'il a eues sur les facultés de médecine les rappelant à la plus grande vigilance sur ce dossier. En effet, l'indépendance des facultés de médecine était en France un sujet peu abordé, probablement par le fait qu'elles se voyaient sans doute protégées du monde de l'industrie pharmaceutique par une responsabilité diluée en apparence avec les services hospitaliers (U ou non U) et des mesures devant relever de prises de positions claires des chefs de service dans les hôpitaux. Pourtant, les étudiants ne sont pas que dans les facultés de médecine et les stages et les enseignements sont bien sous la responsabilité des Doyens.

La première partie de la thèse fait état de l'influence de l'industrie pharmaceutique dans le champ de la santé.

La deuxième partie traite de la place accordée à l'indépendance dans la formation médicale.

La méthodologie est clairement décrite et paraît adaptée à l'enquête qui a permis d'amener à des conclusions pertinentes.

La première partie est en grande partie connue compte tenu des rapports nombreux et des mesures législatives prises récemment. Le point d'orgue a été en France l'affaire « Médiateur » qui a montré les connections fortes entre décideurs et industriels ce qu'on appelle conflits d'intérêt dont les conséquences sur la santé de la population et sur l'image médicale sont déplorables.

Cependant, le propos de la thèse n'est pas tant de dénoncer ces conflits que d'aborder les recommandations pour que la formation initiale des médecins intègre la question de l'indépendance face à l'industrie pharmaceutique. Le constat international est assez navrant et en France, force est de reconnaître que les facultés s'étaient assez peu investies sur ce dossier. Les alertes sont pourtant anciennes et les pays anglo-saxons ont pris le dossier plus au sérieux que nous même si des mesures législatives récentes tendent à rectifier le retard.

Il est établi que la formation initiale des médecins est un des critères majeurs pour répondre à une démarche vertueuse pour comprendre tôt ce qu'est un lien et/ou un conflit d'intérêt et ainsi être en alerte face à des situations de conflits flagrants.

Fort heureusement, la thèse montre que rien n'est irréversible et que des mesures concrètes au-delà d'initiatives d'individus vont modifier les comportements. Différents témoignages forts viennent renforcer la nécessité que la conférence des doyens s'empare du dossier. Les étudiants sont en alerte et s'associent à la démarche.

En conclusion, la thèse de Paul Scheffer n'est pas qu'à charge mais propose des solutions. La formation à l'indépendance est cette solution. Les étudiants sont demandeurs et acteurs, l'ensemble de la communauté est aujourd'hui consciente du problème et sort enfin de généralités inutiles et ambiguës. Les pouvoirs publics et les citoyens ne toléreront plus les dérives et la conférence des Doyens porte à sa demande avec les autres conférences, les étudiants et le conseil de l'ordre une action concrète pour harmoniser (au-delà des déclarations obligatoires individuelles des liens et des conflits d'intérêt par les enseignants).

Félicitations à Paul Scheffer pour ce travail

Jean Luc DUBOIS-RANDÉ
Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne
Président de la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine